



MUNICIPALITÉ DE SAINT-MATHIEU-DE-BELOEIL

PROCÈS-VERBAL ASSEMBLÉE D'INFORMATION

Projet de règlement No. 08.09.49.18 modifiant le règlement de zonage No. 08.09 afin de modifier les règles d'encadrement et les usages permis à la zone C-8

Date / heure : Assemblée d'information tenue le 26 juin 2018 à 18h55 au Centre Communautaire André-Guy Trudeau, 5000 rue des Loisirs, Saint-Mathieu-de-Beloeil.

Sont présents : Monsieur Normand Teasdale, maire, Madame la conseillère Diane Demers, Messieurs les conseillers, Réal Jean et Stéphan Labrie ainsi que Madame Lyne Rivard, directrice générale.

Mme Rivard explique les raisons de ce changement au règlement.

Nombre de personnes présentes : 0.

Les personnes présentes qui le désirent sont invitées à s'exprimer sur le sujet.

L'assemblée de consultation se termine à 18h57.

Lyne Rivard
Directrice générale et secrétaire-trésorière